



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 14/12/2022
ID Télétransmission : 033-213300635-20221213-127870-DE-1-1

Date de mise en ligne : 15/12/2022

certifié exact,

**Séance du mardi 13
décembre 2022
D-2022/407**

Aujourd'hui 13 décembre 2022, à 14h10,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Sauf de 16h00 à 17h10, présidence de Madame Claudine BICHET.

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Monsieur Amine SMHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Géraldine AMOUROUX présente à partir de 15h50, Monsieur Stéphane PFEIFFER présent à partir de 16h03, Madame Alexandra SIARRI présente à partir de 16h55, Monsieur Laurent GUILLEMIN présent jusqu'à 15h40, Monsieur Maxime GHESQUIERE présent jusqu'à 15h40, Madame Catherine FABRE présente jusqu'à 17h00, Monsieur Patrick PAPADATO présent jusqu'à 17h07.

Excusés :

Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Eve DEMANGE, Madame Marie-Julie POULAT, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Aziz SKALLI,

**Exposition spectacle sur le dérèglement climatique.
Participation financière de la ville de Bordeaux. Autorisation**

Madame Sylvie SCHMITT, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'éducation du citoyen, Cap Sciences propose du 03 décembre 2022 au 08 mai 2023 un spectacle interactif « Réchauffe l'ambiance, pas la planète » à destination des publics de plus de 10 ans.

Cette opération consiste à amener les visiteurs à une prise de conscience concernant l'action en faveur du climat. Pour cela, le spectacle évoque les blocages limitant notre action à travers une mise en scène drôle, percutante et engageante pour les publics. Ce spectacle a été alimenté par des interventions de scientifiques et ambassadeurs climatiques de renom.

Dans cette perspective d'éducation au développement durable, Cap Sciences propose une action pour les classes de CM2 en 3 temps :

1. Le spectacle : à la croisée entre théâtre, cinéma, installation artistique et performance collective (qui peut accueillir jusqu'à 120 élèves par séance).
2. Un temps d'échange : animé par un médiateur de Cap Sciences.
3. La présentation de ressources et informations : permettant aux élèves de s'engager à hauteur de leurs possibilités et de leur motivation.

La ville de Bordeaux est sollicitée pour prendre en charge le prix d'entrée fixé à 5,50 euros par élève, soit un montant maximum de 10 615 euros pour accompagner l'ensemble des 1 930 élèves de CM2. La dépense liée aux entrées des élèves des classes de CM2 qui assisteront à ce spectacle en décembre 2022 sera imputée sur l'exercice financier 2022. Celle liée aux entrées des spectacles entre janvier et mai 2023 le sera sur l'exercice financier 2023.

En conséquence, je vous demande Mesdames et Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à régler les entrées à ce spectacle pour les classes de CM2 de la Ville à Cap Sciences.

La dépense sera imputée sur l'opération PO66O001 - actions éducatives - fonction 213 - compte 6188.

ADOpte A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE de Monsieur Baptiste MAURIN

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 13 décembre 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Sylvie SCHMITT